Se raconter, se représenter : l'autobiographie

Se raconter, c'est faire de sa propre vie la matière d'un livre, avec une promesse de sincérité. Tu sauras reconnaître une autobiographie, distinguer le je narrant du je narré et situer les autres écritures de soi.

L'ESSENTIEL

Dans une autobiographie, une personne réelle raconte sa propre vie en prose et promet au lecteur d'être sincère.

Astuce : Auteur, narrateur, personnage : trois rôles, une seule personne. C'est le pacte autobiographique.

- Autobiographie : récit en prose qu'une personne réelle fait de sa propre vie.
- Pacte autobiographique : auteur, narrateur et personnage sont une seule personne, qui promet la sincérité.
- Repères : Montaigne, Les Essais (XVIe siècle) ; Rousseau, Les Confessions (XVIIIe siècle).
- Je narrant : l'adulte qui écrit ; je narré : celui qu'il était autrefois.
- Mémoires : les événements historiques vécus ; journal intime : au jour le jour.
- Autoportrait : se décrire ; roman autobiographique : sa vie sous un autre nom.

EXEMPLE GUIDÉ

Phrase inventée : « Je détestais les épinards ; aujourd'hui, je les dévore avec plaisir. » Distingue le je narré et le je narrant.

1. Je repère le premier verbe, « détestais », à l'imparfait : il renvoie au passé.
2. J'en déduis que ce premier « je » est le je narré, l'enfant d'autrefois.
3. Je repère « aujourd'hui » et le présent « dévore » : ils renvoient au moment de l'écriture.
4. Je conclus : ce second « je » est le je narrant, l'adulte qui écrit et regarde son passé.

PIÈGE DU BREVET

Autobiographie ou roman autobiographique ?

PIÈGE DU BREVET (SUITE)

Si le héros porte un autre nom que l'auteur, ce n'est plus une autobiographie : c'est un roman autobiographique, même s'il s'inspire de sa vie. Vérifie toujours le nom du personnage avant de nommer le genre.

EXERCICE TYPE BREVET

Étudier un souvenir d'enfance

Lis ce texte inventé, écrit comme une page d'autobiographie : « J'avais sept ans quand nous quittâmes la ferme. Je revois encore le chien qui courait derrière la voiture. Aujourd'hui, je ne peux passer devant un champ fauché sans éprouver un pincement au cœur. »

1. Relève un passage où s'exprime le je narré et un passage où s'exprime le je narrant.

2. Pourquoi l'auteur emploie-t-il le passé simple « quittâmes », puis le présent « je ne peux » ?

3. Rédaction : raconte en une dizaine de lignes un souvenir d'enfance, en faisant entendre à la fois l'enfant que tu étais et le regard que tu portes aujourd'hui sur lui.

Indice : Cherche les indices de temps : « J'avais sept ans » renvoie au passé, « Aujourd'hui » au moment de l'écriture.

CORRIGÉ

1. Le je narré apparaît dans « J'avais sept ans quand nous quittâmes la ferme » : c'est l'enfant d'autrefois. Le je narrant apparaît dans « Aujourd'hui, je ne peux passer devant un champ fauché… » : c'est l'adulte qui écrit.

2. Le passé simple « quittâmes » raconte un événement achevé du passé ; le présent « je ne peux » exprime ce que ressent l'auteur au moment où il écrit. Le texte montre ainsi que le souvenir agit encore sur lui.

3. Pistes : situer le souvenir (âge, lieu), raconter au passé avec des détails sensoriels (bruits, odeurs, couleurs), puis ajouter au présent une phrase de recul (« Aujourd'hui, je comprends que… »).

Conclusion : l'autobiographie fait dialoguer deux moments, le passé vécu et le présent de l'écriture.